

# GUIDE DU PARENT 2023

Du 26 juin au 16 août 2023



# TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	2
COORDONNÉES.....	3
VÊTEMENTS ET ACCESSOIRES.....	3
FONCTIONNEMENT.....	4-6
Personnes autorisées à venir chercher l'enfant.....	4
Heures d'ouverture et de fermeture.....	4
Hygiène, bouteille d'eau et crème solaire.....	5
Enfant malade et absence.....	5
Tous les jours j'apporte.....	6
Allergies.....	6
COMPORTEMENT INAPPROPIÉ ET AVERTISSEMENTS.....	6-7
SORTIES ET ACTIVITÉS.....	8

## INTRODUCTION

C'est avec plaisir que nous accueillerons votre enfant au terrain de jeux de la municipalité de Saint-Édouard-de-Lotbinière. Afin de lui offrir un bel été en toute sécurité, nous vous demandons de lire ce qui suit.

Notre terrain de jeux offre une programmation d'activités à caractère récréatif et un encadrement complet et sécuritaire.

Vous trouverez dans ce guide toutes les informations importantes.

# COORDONNÉES

Pendant la période d'activité du terrain de jeux, en tout temps vous pouvez joindre le bureau municipal au 418-796-2971 ou par courriel à [loisirs@st-edouard.com](mailto:loisirs@st-edouard.com).

## VÊTEMENTS ET ACCESSOIRES

### CHANDAIL À L'EFFIGIE DU TDJ

Tous les enfants recevront un chandail à l'effigie du terrain de jeux, inclus dans le tarif d'inscription. Le chandail est obligatoire lors des sorties.

**Il est fortement recommandé aux enfants de porter :**

- ▶ Des espadrilles ou des sandales attachées
- ▶ Des vêtements confortables
- ▶ D'attacher les cheveux longs

**Il est déconseillé d'apporter :**

- ▶ Argent de poche, objets précieux, jeux électroniques, cellulaires, jeux personnels, etc
- ▶ Bouteilles ou plats en verres

# FONCTIONNEMENT

## Personnes autorisées à venir chercher l'enfant

Les animateurs(trices) ont le nom des personnes autorisées à partir avec votre enfant.

S'il y a des changements, vous devez aviser l'animateur(trice) de votre enfant ou le coordonnateur(trice) pour que nous laissions partir votre enfant avec une autre personne que celles qui sont inscrites dans la fiche d'inscription.

## HEURES D'OUVERTURE ET FERMETURE

### Terrain de jeux :

Le terrain de jeux débute à 9h00 et se termine à 16h00.

### Service de garde :

Le service de garde est de 7h00 à 9h00 et de 16h00 à 17h30.

**Les parents qui se présenteront après 17h30 se verront facturer des frais de 1,00\$ la minute.**

**Les enfants qui ne sont pas inscrits au service de garde, ne doivent pas se présenter avant 8h50 le matin.**

# HYGIÈNE, BOUTEILLE D'EAU ET CRÈME SOLAIRE

- ▶ Dans le cadre de la politique d'hygiène, le personnel de camp instaure dans leur routine le lavage des mains avant le dîner et après toute activité.
- ▶ La gourde d'eau est **OBLIGATOIRE** pour chaque enfant. Des abreuvoirs sont accessibles en tout temps pour que les enfants remplissent leur gourde.
- ▶ **Avant l'arrivée au TDJ le matin, le parent doit avoir mis la crème solaire à son enfant.** Lors d'activités extérieures, chaque groupe se doit d'appliquer de la crème solaire. Vous comprendrez que pour des raisons de sécurité, aucune crème solaire ne sera appliquée par un animateur sur un enfant. En raison des allergies, le camp de jour municipal ne fournit pas de crème solaire aux participants.

## ENFANT MALADE ET ABSENCE

Si votre enfant est malade ou fiévreux, nous vous prions de le garder à la maison afin d'éviter de contaminer les autres enfants. Dans le cas où l'état de santé de votre enfant se modifie au cours de la journée, les parents seront immédiatement avisés par téléphone et devront venir chercher l'enfant dans les plus brefs délais. **Il est important d'aviser le coordonnateur (trice) de l'absence de votre enfant.**

# TOUS LES JOURS J'APPORTE :

## Dans mon sac à dos

- ☺ Crème solaire
- ☺ Vêtements de rechange
- ☺ Une gourde d'eau
- ☺ Un maillot de bain
- ☺ Une serviette de plage

## Dans ma boîte à lunch

- ☺ \*Un dîner
- ☺ \*2 collations
- ☺ Un breuvage
- ☺ Un sachet de glace « ice pack »

## \*ATTENTION AUX ALLERGIES

Les repas et les collations contenant des noix et des arachides sont interdites au terrain de jeux en raison des allergies.



## Procédure d'avertissement en cas de comportement inapproprié d'un enfant

La procédure d'avertissement en quatre étapes mise sur pied par l'équipe du terrain de jeux de la municipalité de Saint-Édouard-de-Lotbinière, sert à établir clairement les limites qui doivent être respectées à l'intérieur d'un groupe. Les conséquences logiques seront déterminées par les animateurs (trices) et le coordonnateur (trice). La procédure se décrit comme suit :

### **1<sup>ER</sup> AVIS : AVERTISSEMENT**

L'avertissement comportera une description détaillée de l'événement survenu au service de garde municipal et/ou terrain de jeux. Le parent sera avisé.

### **2<sup>E</sup> AVIS : DÉPART DE L'ENFANT**

L'avertissement comportera une description détaillée de l'événement survenu au service de garde municipal et/ou terrain de jeux. L'animateur (trice) entrera en contact avec le parent ou la personne responsable de l'enfant pour que celui-ci vienne le chercher immédiatement.

### **3<sup>E</sup> AVIS : RETRAIT INDÉTERMINÉ**

L'avertissement comportera une description détaillée de l'événement survenu au service de garde municipal et/ou terrain de jeux. L'animateur (trice) entrera en contact avec le parent ou la personne responsable de l'enfant pour que celui-ci vienne le chercher immédiatement. L'enfant sera retiré du service de garde municipal et/ou terrain de jeux pour une durée indéterminée.

### **4<sup>E</sup> AVIS : RETRAIT DÉFINITIF**

Si votre enfant devait recevoir un 4<sup>e</sup> avis, il pourrait se voir retirer son droit au service de garde et/ou terrain de jeux de façon définitive.

**N.B. Un problème de comportement pourrait conduire à un retrait indéterminé ou définitif.**

## CALENDRIER

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
26 juin Canon à mousse	27 juin	28 juin Peinture sur verre	29 juin	30 juin CONGÉ Fête du Canada
3 juillet	4 juillet	5 juillet Bubble soccer	6 juillet	7 juillet
10 juillet	11 juillet	12 juillet Studio Percu-dance	13 juillet Défi Chef en action	14 juillet
17 juillet	18 juillet	19 juillet Sortie RÉCRÉOFUN	20 juillet	21 juillet
24 juillet*	25 juillet*	26 juillet*	27 juillet*	28 juillet*
31 juillet*	1 août*	2 août*	3 août*	4 août*
7 août	8 août	9 août Educazoo	10 août	11 août
14 août	15 août Présentation champignons 19h00 dodo au TDJ	16 août Déjeuner au TDJ 11h30 Fin du TDJ	17 août FERMÉ	18 août FERMÉ

\*semaine de la construction

**THÉMATIQUES HEBDOMADAIRES :** L'équipe d'animation réserve aux jeunes du terrain de jeux une thématique originale chaque semaine ! Les journées seront remplies d'activités créatives, amusantes et différentes d'une semaine à l'autre. **À VENIR...**